

## **Argumentaire**

### **Commerce équitable et souveraineté alimentaire**

Uniterre, Swissaid, la DB, Alliance Sud, ... un grand nombre de nos partenaires font référence à la souveraineté alimentaire. Mais de quoi s'agit-il exactement, et quel est le lien avec le Commerce Équitable ? Voici quelques repères, pour s'y retrouver...

#### **La souveraineté alimentaire, qu'est-ce que c'est ?**

La souveraineté alimentaire désigne le droit d'une population, d'une région ou d'un pays à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping\* de prix vis-à-vis de pays tiers.

Ce concept a été développé par Via Campesina, le mouvement mondial des syndicats agricoles indépendants, et présenté lors du Sommet Mondial de l'Alimentation en 1996. Depuis, ce concept est devenu un thème majeur du débat agricole international, y compris dans les instances des Nations Unies. La souveraineté alimentaire présente une alternative aux politiques néo-libérales.

Pour Via Campesina, la souveraineté alimentaire inclut :

- la priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysan-ne-s et des sans-terre à la terre, à l'eau, aux semences, au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires, de la lutte contre les OGM pour le libre accès aux semences, et de garder l'eau comme un bien public à répartir durablement.
- Le droit des paysan-ne-s à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer et qui et comment le produit.
- le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix
- des prix agricoles liés aux coûts de production : c'est possible à condition que les Etats ou Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix, s'engagent pour une production paysanne durable et maîtrisent la production sur le marché intérieur pour éviter des excédents structurels.
- la participation des populations aux choix de politique agricole.
- la reconnaissance des droits des paysannes, qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation.

#### **Souveraineté alimentaire et commerce**

Pour Via Campesina, la souveraineté alimentaire ne s'oppose pas aux échanges, mais à la priorité donnée aux exportations: elle permet de garantir aux populations la sécurité alimentaire, tout en échangeant avec d'autres régions des productions spécifiques qui font la diversité de la planète.

#### **Les politiques agricoles doivent soutenir une agriculture durable**

Pour être en mesure d'exercer leur souveraineté alimentaire, les pays du Nord comme du Sud doivent pouvoir soutenir leur agriculture afin de garantir le droit à l'alimentation de leurs populations, de préserver leur environnement, de développer une agriculture durable et de se protéger du dumping. Ils

---

\* Le dumping désigne les pratiques de soutien aux exportations qui permettent de vendre sur les marchés étrangers des marchandises à un coût inférieur au coût de production. Il s'agit d'une pratique déloyale qui détruit les marchés locaux.

doivent être en mesure de soutenir leur agriculture pour l'accomplissement d'autres tâches d'intérêt public, qui peuvent être différentes selon les pays et leurs traditions culturelles.

### **Sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire**

La sécurité alimentaire fait référence à la disponibilité de denrées alimentaires pour une population. La souveraineté alimentaire va plus loin. Elle considère que ce sont en premier lieu les politiques agricoles et commerciales internationales qui génèrent la faim dans le monde. La malnutrition est perçue avant tout comme le résultat d'une répartition inégale des richesses et des moyens de production. La souveraineté alimentaire montre que l'alimentation est avant tout une question politique et sociale et non pas une « simple » difficulté technique qu'une amélioration des pratiques agricoles ou l'aide alimentaire peuvent surmonter durablement.

### **Commerce Equitable et souveraineté alimentaire...**

Le Commerce Equitable concerne aujourd'hui essentiellement des produits d'exportation des pays du Sud vers les pays du Nord. Il n'a aucun effet sur le prix des produits vivriers des paysans du Sud, qui ne sont pas commercialisés dans les pays du Nord, mais qui, par contre, subissent la concurrence des céréales, des viandes et des produits laitiers produits au Nord. Ce dumping des pays du Nord, mais aussi le dumping social des latifundistes de diverses régions du monde qui exploitent leur main-d'oeuvre salariée et/ou recourent à une agriculture industrielle a un impact dramatique sur le niveau des prix des produits alimentaires de base produits par les paysanneries du Sud.

L'amélioration du niveau de prix payé au producteur pour ces produits vivriers peut être favorisée par le développement du commerce équitable Sud-Sud, comme on l'observe à petite échelle dans certains pays. Mais elle implique principalement la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire au niveau international, par les organismes multilatéraux.

### **... doivent être complémentaires**

Agir en faveur d'un commerce équitable pour les produits d'exportation des pays du Sud et agir pour la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire constituent donc deux démarches complémentaires visant notamment à favoriser une juste rémunération du travail dans la société, condition d'un développement durable des pays du Sud. La viabilité sur le long terme d'un commerce équitable pour les produits d'exportation n'est envisageable que si les paysans perçoivent une juste rémunération pour les productions vivrières liée à la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire.

### **Alternatives en faveur de la souveraineté alimentaire : aussi en Suisse**

Des partenariats entre agriculteurs et consommateurs se développent. Ils créent un lien direct entre l'agriculteur, dont le travail est reconnu et correctement rémunéré, et le consommateur, qui connaît la provenance des aliments qu'il consomme. Par exemple :

Lausanne et environs :	Le Jardin Potager, <a href="http://www.lejardinpotager.ch">www.lejardinpotager.ch</a>
Vevey et environs :	L'agrihotte, <a href="http://www.lagrihotte.ch">www.lagrihotte.ch</a>
Neuchâtel	Le Lopin bleu, <a href="http://www.lopinbleu.ch">www.lopinbleu.ch</a>
Jura et Jura Bernois :	La clef des champs, <a href="http://www.clef-des-champs.ch">www.clef-des-champs.ch</a> Saveurs de saisons, <a href="http://www.saveurs-de-saisons.ch">www.saveurs-de-saisons.ch</a>
Genève :	Turnerêve, <a href="http://www.terre-avenir.ch">www.terre-avenir.ch</a> ; Jardins de Cocagne : <a href="http://www.cocagne.ch">www.cocagne.ch</a>

La Coopérative Longo Maï a lancé en mai 2006 une pétition adressée au Conseil Fédéral. Soutenue entre autres par Uniterre et par le Forum Civique Européen, elle s'oppose au projet de Politique agricole 2011 et demande une politique agricole qui assure le maintien d'une agriculture paysanne, dans le respect de droits des travailleurs agricoles, de la protection de l'environnement et en faveur

d'une agriculture de proximité.  
[www.halte-exode-rural.org](http://www.halte-exode-rural.org)

**Pour en savoir plus :**

Via campesina : [www.viacampesina.org/main\\_fr](http://www.viacampesina.org/main_fr)

Uniterre, syndicat agricole suisse, membre de Via Campesina : [www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)

«Agriculture locale et commerce équitable», dossier de la Revue durable, n. 20, avril-mai-juin 2006

Source : Via Campesina et Fédération Artisans du Monde  
ASRO, juin 2006